

**GARANTIE
RENFORCEMENT
DE LA TRÉSORERIE**

VOUS

**SOUHAITEZ
RENFORCER
VOTRE STRUCTURE
FINANCIÈRE ?**

NOUS

**POUVONS
GARANTIR
VOTRE BANQUE**

**VIA NOTRE
GARANTIE
RENFORCEMENT
DE LA TRÉSORERIE**



VOUS

Souhaitez qu'une banque finance le renforcement de votre trésorerie

VOTRE PROJET

Contracter auprès de votre banque un crédit pour financer :

- les besoins en fonds de roulement ;
- la consolidation des crédits court terme existants.

VOTRE ENTREPRISE

TPE ou PME* saine créée depuis plus de 3 ans, rencontrant ou susceptible de rencontrer, des difficultés de trésorerie qui ne sont pas d'origine structurelle.

NOUS

Représentons votre partenaire de confiance

CONCOURS GARANTIS

- Quotité de garantie : 50 % à 70 %.
- Prêts à moyen ou long terme, y compris les prêts personnels aux dirigeants pour réaliser des apports en fonds propres.
- L'externalisation d'actifs se traduisant par un apport en trésorerie au bénéfice de l'entreprise (ex : cession-bail).
- Les crédits de consolidation doivent s'accompagner d'une augmentation ou, au moins, d'un maintien des concours bancaires globaux.

PLAFOND DE RISQUE

- 1,5 M€ sur une même entreprise ou groupe d'entreprises (en consolidé).

DURÉE

- Comprise entre 2 et 7 ans.

* Entreprise respectant les critères de la PME européenne : entreprise ou groupe d'entreprises employant moins de 250 personnes avec un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 50 M€ ou un total bilan inférieur ou égal à 43 M.€

Contactez votre banque